

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du mardi 29 novembre 2011**

Les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier se sont réunis à l'Hôtel de Ville et du Pays de Château-Gontier, le mardi 29 novembre 2011 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Philippe Henry, Président.

Etaient présents : M. GUILAUME, M. BOIVIN C., Mme LAINE, M. HOCDE, M. MARQUET, M. HENRY, Mme FERRY, M. SAULNIER, Mme PLANCHENAULT-MICHEL, M. DENIAUX, Mme LEMOINE, Mme GERBOIN, Mme VARET, M. ROCHER, Mme METIBA, M. GUERIN, M. BABLEE, M. ROUSSEAU, M. GUINHUT, M. ROSSIGNOL, M. FOUCHER, M. GIRAUD, M. GIGAN, M. JEGOUIC, Mme DOUMEAU, M. BOUVET, M. ECARD, M. PIEDNOIR, M. DEMAS, M. GUEDON, M. RAIMBAULT, M. PERRAULT, M. BOIVIN H., M. SANTONI, M. AUBERT.

Etaient absents et représentés : M. DIRICKX, M. BELLEY, M. MAUSSION (procurations à M. GUERIN, M. DEMAS, M. SANTONI).

Etaient excusés : M. HERVE, M. DENEUX, Mme MELOIS, Mme TRIBONDEAU, Mme DASSE, M. HERISSE, M. LEROUX, M. NOURI, Mme MALLECOT, M. DELATRE, Mme BOURBON, Mme FORESTIER, Mme PENEAU, M. TESSIER, M. LEUTHY, Mme BRUNET, M. BACHELOT, M. FOURMOND

Secrétaire de séance : M. JEGOUIC.

---

DATE DE CONVOCATION : mardi 22 novembre 2011

Nombre de membres en exercice :	53
Quorum de l'assemblée :	27
Nombre de membres titulaires présents à l'ouverture de la séance :	32
Absents ayant donné pouvoir écrit de vote ou suppléants pour les communes rurales	3
<u>VOTANTS</u>	<u>35</u>

M. Philippe HENRY ouvre la séance. Il donne connaissance à l'assemblée des procurations :

- Monsieur Nicolas Dirickx donne procuration à Monsieur Jacques Guérin,
- Monsieur Stéphane Belley donne procuration à Monsieur Guy Demas,
- Monsieur Paul Maussion donne procuration à Monsieur Jacques Santoni.

Monsieur Pierre Jégouic est désigné secrétaire de séance.

## Ordre du jour

### 1. FINANCES

#### 1.1 - Décisions modificatives



### 1. FINANCES

#### QUESTION 1.1 - Décisions modificatives

Délibération n° CC - 096 - 2011  
(Affaire inscrite à l'ordre du jour)

RAPPORTEUR : V. SAULNIER

EXPOSE : Suite à divers ajustements ou modifications de programmes, il convient de prévoir un certain nombre de décisions modificatives budgétaires.

Le tableau est présenté en annexe de l'exposé.

PROPOSITION : Au regard de ces éléments, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'adopter les décisions modificatives budgétaires telles que présentées.

DECISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, l'assemblée adopte la proposition du Président.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Henry clôt la séance à 20h15.